



Cercle de Voile
du Cap Leucate

Dossier d'inscription :

Cercle de Voile du Cap Leucate
La Marina
Avenue de la Pinède
11370 PORT LEUCATE
Tél : 04.68.40.72.66
Mail : cvcl.club@gmail.com

Ecole de Sport

Club Loisir et Performance

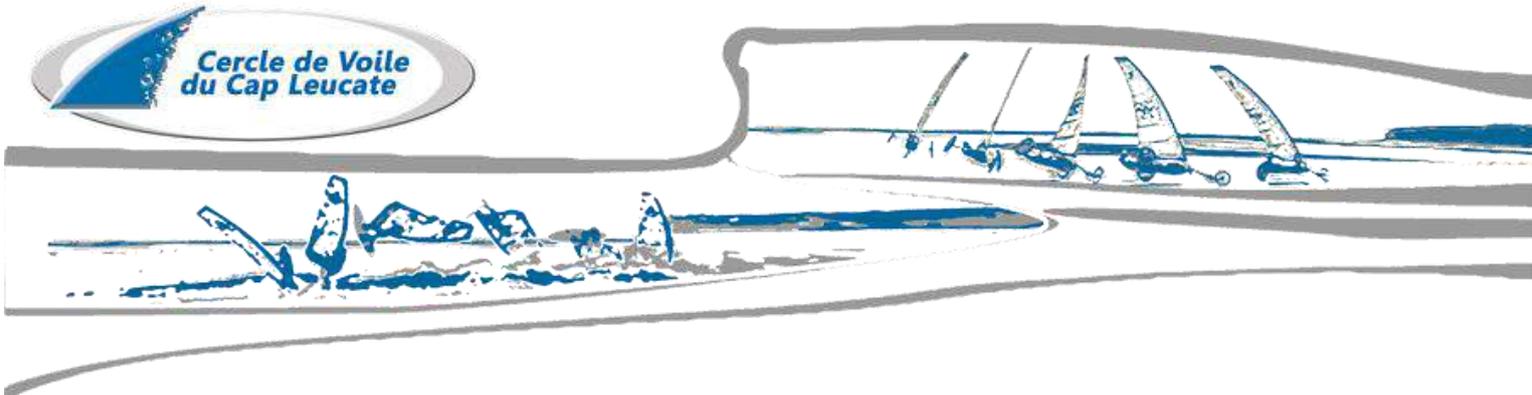
2023



**Cercle de Voile
du Cap Leucate**

LABEL
FFVoile
École de Sport

LABEL
FFVoile
Club Sport Loisir



SOMMAIRE

1- Pourquoi une école de Sport ?

2- Schéma Sportif

3- Fonctionnement

4- Information

DOCUMENTS D'INSCRIPTION

(À rendre lors des premiers entraînements accompagnés de vos :
Règlement et d'un certificat médical)

Ci-joint au dossier :

- Feuille d'inscription
- Fiche Médicale



Pourquoi une école de Sport



Ce Dossier a pour but premier de donner de la lisibilité aux coureurs, aux parents de coureurs mais également à l'ensemble de nos partenaires qui nous permettent de former et d'accompagner tous les jeunes de notre Club dans la pratique de la voile sur la commune de Leucate.

Nous pourrions nous féliciter des bons résultats de nos coureurs chaque année, mais le monde et l'approche de la compétition changent. Nous préférons nous adapter et faire évoluer notre offre afin de maintenir une dynamique sur l'ensemble des supports fédéraux représentés sur les championnats de France.

Dans le cadre de la convention de partenariat pour le développement des activités nautiques au Cercle de Voile du Cap Leucate, la commune de Leucate nous met à disposition des locaux municipaux afin d'encadrer les différents créneaux de « l'école de sport ».

Pour l'encadrement des pratiquants, Le CVCL dispose d'Animateurs Bénévoles, mais aussi de professionnels, diplômés d'Etat, alloués et salariés à la pratique estivale de mars à novembre ; et aussi mis à disposition à nos performantes écoles de voile (stages, groupes scolaires...).



Pour la même raison, le CVCL est propriétaire de son matériel qui sert à la fois aux écoles mais aussi à l'école de sport. Ce sont des supports fédéraux dans une majorité de nos disciplines (Par exemple les planches 2.93 pour les critères...).

Les différents supports que nous proposons sont repartis comme suit :



Le Catamaran, est un bateau composé de deux coques. Il est utilisé pour l'enseignement de la voile, la navigation de loisir et la compétition. Le catamaran de sport permet d'atteindre facilement des vitesses élevées.

Le CVCL propose un entraînement sur le Dart 16 qui est un catamaran de 4,60m étudié pour répondre à 3 critères importants : performance, écologie et résistance. Il est possible de gréer un spi et d'utiliser un trapèze pour une approche plus sportive.

Le FUNBOAT, bateau de conception récente, est un catamaran qui ne ressemble à rien d'autre qu'à lui-même. Il s'adapte aux conditions de navigation, aux enfants ou aux adultes pour faciliter leurs premiers pas dans la découverte et l'apprentissage de la voile et leur permettre de continuer dans une pratique de loisir sportif.



La Planche à Voile, sur des supports tels que la Bic 2.93 (TAHE de nos jours) utilisée pour l'enseignement de la voile, la navigation de loisir et la compétition (Critérium Aude-PO) est l'activité la plus pratiquée sur notre site. Elle permet d'approfondir ses sensations de glisse en toute sécurité avec un parc de gréements (de 1m² à 6.7m²) adaptés au gabarit et au niveau de chacun.

Le Funboard et WindFoil, est également pratiqué avec un parc contenant de nombreuses planches permettant d'apprendre et de perfectionner vos Jibes, Waterstart et Planning lors des entraînements.



Schéma Sportif

L'entraîneur assure la formation, développe la pratique de la voile et assure l'entraînement afin :

- De donner envie à nos pratiquants (jeunes et moins jeunes) de naviguer ensemble et en toutes conditions (mauvaise météo...)
- De préparer les jeunes à la compétition (après discussion et accord avec le jeune et les parents)

L'école de sport sera répartie en 3 Groupes :

1- Club Loisir : Catamaran et/ou Planche à Voile

Accompagné par nos moniteurs qualifiés, découvrez et apprenez la voile en loisir sur nos supports Planche à Voile et catamaran, où le CVCL a pour vocation de permettre à chacun de progresser dans la pratique de la voile avec plaisir. Evadez vous sur l'eau en toute sécurité !

2- Club Performance : Support Planche à Voile (Planche à Voile avec ou sans dérive et Windfoil)



Sur les premiers cycles d'apprentissage, le support pourra donc changer au gré des conditions afin de sensibiliser le sportif aux différentes formes de pratiques.

Au-delà de développer leur plaisir de naviguer, l'école de sport du CVCL a pour objectif d'initier les jeunes à la régates, leur apprendre les règles de courses, réussir leurs départs, connaître des manœuvres tactiques. Elle leur permet de participer à des rencontres sportives de proximité, de bénéficier de support adapté permettant un entraînement de qualité et de disposer d'un encadrement sportif qualifié.

La finalité de ce projet est de préparer des équipes de compétition, intégrant un projet commun permettant le développement de l'individu par une passion.

C'est le premier accès à la compétition. Que cette dernière soit au Club, départementale, régionale ou nationale, l'objectif est de participer. Nous distinguons 2 catégories :

- Voile Compétition : Championnat départemental
 - Matériel : Support de nos écoles
 - Objectif : Finale du Critérium Aude-PO
- Voile Performance : Championnat Ligue et France
 - Matériel : Support de nos écoles et Fédéraux
 - Objectif : Championnat de France Minime et Espoir

-Support école : 2.93 pour la voile, Flotte collective (Funboat et Catamaran)

-Support Fédéraux : RRD120 pour la Planche à Voile (possibilité également de courir en F31 et F42)
Windfoil selon la Jauge Fédérale

3- L'équipe de Club (Tous les supports) : Compétition Nationale et internationale

Ces équipes sont destinées aux plus de 18 ans qui ont un projet sportif abouti, équipés ou pas en matériel et autonomes ou pas en entraînement.

Mais faire partie d'une équipe, c'est faire partie du Club, qui propose également beaucoup d'autres activités, comme la formation de moniteur, de jeune arbitre, ...



fonctionnement

Périodes d'entraînement et ses principaux fonctionnements

- Les séances pour le **Club Loisir** débute en règle Générale aux vacances de Pâques pour finir aux vacances de la Toussaint. Pour le **Club Performance**, les séances d'entraînement commenceront en fonction du début des compétitions
- Les jours et horaires d'entraînement seront programmés la journée de samedi en fonction de sa catégorie et son âge. Un calendrier sera donné en début de chaque saison (possibilité de modification en cours de saison dû aux régates, la météo...)
- En fonction des conditions météorologiques, les moniteurs se réservent le droit de changer de support et le droit de garder les adhérents à terre, ceci dans le respect de la réglementation en vigueur. Ces annulations ne pourront donner lieu à un remboursement ou un remplacement de la séance.
- Durant les vacances scolaires, l'Association mettra en place des mini stages qui seront dédiés aux adhérents de l'Association du Club Sport loisir et/ou performance.
- Si le vent n'est pas au rendez-vous, nous proposons aux stagiaires de travailler leur équilibre grâce à la pratique du Stand Up Paddle, le Foil ou de découvrir les rivages de Leucate en Kayak par exemple, sans oublier la théorie.

Matériel

Durant la séance encadrée, l'Adhérent doit apporter une grande attention au matériel qui lui ait alloué et sera tenu responsable de toute dégradation.

Fréquence des entraînements

Les jours d'entraînement seront programmés :

- Pour le club Sport Loisir le samedi Après-Midi : Catamaran et planche à voile
- Pour le club performance des plus jeunes (Moins de 12 ans) le samedi matin sur les supports planche à voile et/ou Funboat.
- Pour le Club Performance Adolescent (Plus de 12 ans) le mercredi Après-Midi à la Marina (Libre ou encadrée) et le samedi Après-Midi (site variable en fonction de la Météo) sur les supports Funboard et Windfoil.

Petit Matériel Ecole de Sport

La possession d'une combinaison et de chaussons néoprènes adaptés à la saison (ainsi qu'un harnais) est fortement recommandée. Toutefois, le Club peut prêter ce matériel (dans la limite des stocks disponible) le temps que le stagiaire en face l'acquisition.



Informations

Le Dossier d'inscription

- Information et retrait des dossiers à partir du 01/01/2023
 - Inscription à partir du 01/01/2023 au CVCL
- Pièces à Fournir, à la suite de votre inscription, pour participer à l'école de sport :
- La feuille d'inscription dûment complétée et signée,
 - Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive y compris la compétition dûment complétée et signée par votre médecin,
 - Le Règlement de la prestation

Le Tarif de l'école de sport

Voir feuille Annexe : Grille Tarifaire

Paiement

- Mode de paiement : chèque, carte bancaire, espèces
- Possibilité de faire plusieurs chèques le jour de l'inscription

Vie du Club

Votre Club est un espace de vie, il a besoin de vous autant que vous avez besoin de lui. Il met en place un certain nombre d'activités (organisation de manifestation, formation de jeunes arbitres, de moniteur...)

Droit à l'image

Vous autorisez le CVCL à utiliser votre image (photos/vidéos) ou celle de votre enfant, sur son site internet, sur ses brochures, et dans le cadre de sa communication.



MODELE CERTIFICAT MEDICAL FFVOILE

EXTRAIT DU REGLEMENT MEDICAL DE LA FFVOILE

Lorsqu'elle est rendue nécessaire, l'obtention du certificat médical d'absence de contre-indication à la Pratique de la voile, du sport ou de la discipline concernée (notamment en compétition) est la conclusion d'un examen médical qui peut être réalisé par tout médecin titulaire du Doctorat d'Etat, et inscrit à l'ordre des médecins.

La Commission Médicale Nationale de la FFVoile :

- **Rappelle** que l'examen médical permettant de délivrer ce certificat :
 - engage la responsabilité du médecin signataire de ce certificat, seul juge de la nécessité d'éventuels examens complémentaires et seul responsable de l'obligation de moyens,
 - doit être pratiqué dans un environnement médical approprié quand il a lieu avant une compétition.
- **Précise** que le contenu de l'examen doit tenir compte de l'âge et du niveau du compétiteur.
- **Conseille** :
 - de tenir compte des pathologies dites de « croissance » et des pathologies antérieures,
 - de consulter le carnet de santé,
 - de vérifier plus précisément au niveau de l'appareil locomoteur : rachis, ceintures, genoux, pieds, en s'aidant si nécessaire de radiographies.
- **Insiste sur les contres indications à la pratique de la voile** :
 - toute pathologie susceptible de s'aggraver au cours de l'activité sportive et/ou de compromettre la sécurité,
 - en cas de doute, contacter la Commission Médicale.
- **Préconise** :
 - une mise à jour des vaccinations,
 - un bilan dentaire annuel,
 - une épreuve cardio-vasculaire d'effort à partir de 40 ans,
 - une surveillance biologique élémentaire à partir de 40 ans,
 - un examen ORL et visuel.
- **Prescrit** :
 - Les conditions d'aptitudes physiques et médicales pour participer aux épreuves habitables en solitaire et en double devant respecter les RSO de type 0,1 et 2 sont définies en annexe 3 du présent règlement,
 - pour toutes les autres courses en haute mer, de réaliser un bilan médical de l'intéressé le plus complet possible, en relation avec la ou les compétitions envisagées.

Certificat Médical

Dans le cadre des articles 6 et 7 du Règlement Médical de la FFVoile
Pris en application des articles L.231-2, L231-2-1 du Code du Sport

Je soussigné(e), Docteur :certifie avoir examiné ce jour

Nom Prénomné(e) le

et certifie que son état de santé ne contre indique pas la pratique de la voile y compris en compétition.

Fait le à

Signature et cachet du médecin examinateur



GRILLE TARIFIAIRE : SEANCES

En premier, pour pouvoir participer à l'école de sport ainsi qu'à la vie du Club, vous devez vous acquittés obligatoirement de :

- L'adhésion : **35€ (-18 ans)**
50€ (+18 ans)
- Licence FFV : **30€ (-18 ans)**
60€ (+18 ans)

Ecole Club Loisir (+12 ans) : Samedi Après-Midi (16 séances)

- Planche à Voile (13h30 -15h30) : **90€ (-18 ans)**
150€ (+18 ans)
- Catamaran (15h45-18h00) : **90€ (-18 ans)**
150€ (+18 ans)

Compris la mise à disposition du matériel, encadrement et sécurité sur l'eau.

Possibilité d'abonnement à la séance et inscription obligatoire (20€ la séance avec matériel et 10€ sans le matériel)

Ecole Club Performance (-12 ans) : Samedi Matin (16 séances)

- Planche à Voile et/ou Funboat : **90€ (-12 ans)**

Compris la mise à disposition du matériel, encadrement et sécurité sur l'eau.

Ecole Club Performance (+12 ans) : Mercredi et samedi Après-Midi (nombre de séances selon la saison sportive)

- Funboard ou Windfoil (13h30-17h00) : **100€ (-18 ans)**
150€ (+18 ans)

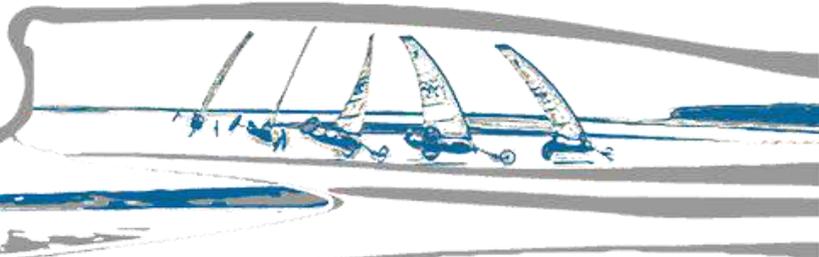
Compris l'encadrement, sécurité sur l'eau et suivi sportif.

Le Matériel peut être mis à disposition sous certaines conditions. Un soutien financier peut-être mis en place pour l'achat de matériel (Support Planche et Grément) appartenant à la jauge Fédérale.

Le Club soutien ses coureurs et les aides dans leur projet sportif



Durant les vacances Scolaires (Pâques et saison estivale), les entraîneurs mettront en place des mini stages de 3 jours (2 heures / séances) réservés exclusivement aux adhérents de l'école de sport loisirs et performances afin de pouvoir continuer à progresser sur son support (40€ la totalité du stage ou 15€ la séance).



FICHE D'INSCRIPTION A L'ECOLE DE SPORT SAISON 2023

Information de l'adhérent (N° de Licence :.....)

NOM DE FAMILLE :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

COURRIEL :

TELEPHONE (préférence pour le portable) :

DATE DE NAISSANCE :

OBSERVATIONS MEDICALES PARTICULIERES (COMME ALLERGIE...) :

Activité de l'adhérent

Support : Club Loisir Planche à Voile (12 ans et plus)
Club Loisir Catamaran (12 ans et plus)
Club Performance -12 ans
Club Performance +12 ans



Je Soussigné

agissant en qualité de PERE – MERE – TUTEUR (rayer la mention inutile), si mineur

Atteste savoir nager 25 mètres avec immersion (- de 16 ans) et 50 mètres avec plongeon (+ 16 ans),
En cas d'urgence, j'autorise mon transport dans un établissement hospitalier, ou la pratique de toute intervention
en cas de nécessité.

Autorise le CVCL à utiliser votre image (photos/vidéos) ou celle de votre enfant à titre gratuit, sur son site
internet, sur ses brochures, et dans le cadre de sa communication.

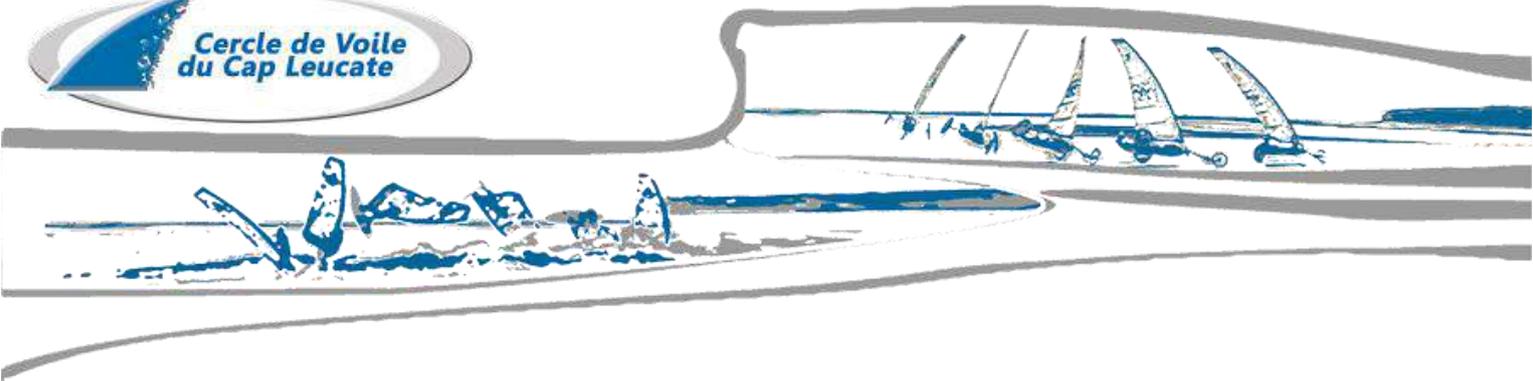
Atteste avoir pris connaissance de l'ensemble du dossier Ecole de Sport, de son règlement intérieur ainsi que des
conditions d'assurance et de la possibilité de souscrire une assurance individuelle accident complémentaire.

Atteste que toutes les questions du questionnaire de santé prévu à l'Annexe II-23 du Code du Sport ont
reçu une réponse négative et que le mineur, dont je suis le représentant légal, ne présente pas de
contre-indication à la pratique de la voile. Je reconnais qu'à travers cette attestation, j'engage ma
propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFVoile ou de mon club ne pourra être recherchée.

Fait à PORT LEUCATE, Le

Signature du Représentant Légal
Avec mention « Lu et approuvé »

Signature du stagiaire (Majeur)
Avec mention « Lu et approuvé »



AUTORISATIONS PARENTALES

Autorisation Parentale - Activités Club

Je soussigné(e), Madame, Monsieur (*nom, prénom*)
atteste sur l'honneur, disposer de l'autorité parentale sur le mineur (*nom, prénom*)

Et l'autorise à prendre part aux activités voile du Club du Cercle de Voile du Cap Leucate.

Contact en cas d'urgence : Tél

Fait à le Signature* :

Autorisation Parentale Spécifique pour la Navigation Libre

Je soussigné(e), Madame, Monsieur (*nom, prénom*)
atteste sur l'honneur, disposer de l'autorité parentale sur le mineur (*nom, prénom*)

Et l'autorise à naviguer librement ; activité pour laquelle je certifie l'absence de transfert de garde de mon enfant au Club du Cercle de Voile du Cap Leucate et certifie conserver la responsabilité de mon enfant (décision de naviguer, choix de la zone de pratique, retour à terre...).

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du Cercle de Voile du Cap Leucate et des conditions de ce type de navigation telles qu'elles y sont définies et de l'obligation pour mon enfant d'inscrire son nom sur le cahier de sortie avant son départ sur l'eau et d'émarger à son retour. Je reconnais avoir été informé(e) de l'absence d'organisation de surveillance, de dispositif d'alerte ou d'intervention dans le cadre de la navigation libre.

Fait à le Signature* :

*du dépositaire de l'autorité parentale

Cercle de Voile du Cap Leucate